



BNP PARIBAS FORTIS | AG INSURANCE | **SMART INVEST BON SRI SERIE** CERTIFICAT COLLECTIF SUR 2017

Aux souscripteurs,
Au public,



Forum ETHIBEL asbl¹ a été chargé par AG Insurance SA et BNP Paribas Fortis SA d'effectuer des contrôles indépendants sur la conformité d'une série de fonds d'investissement de la branche 23 sous le nom « **Smart Invest Bon SRI** » à leurs profils éthiques et sociétaux. Les « **Smart Invest Bon SRI** » sont liés à l'assurance-vie individuelle (branche 23) **Smart Invest Portfolio d'AG Insurance**.

La structure des Smart Invest Bon SRI

Fonds d'assurance. Les **Smart Invest Bon SRI** sont des fonds d'investissement de la branche 23, comportant d'une part, une composante épargne via un dépôt des montants nets auprès d'une institution financière en vue de rembourser au moins 90% des montants investis au terme des fonds et d'autre part un ou plusieurs instruments dérivés en vue de créer une plus-value éventuelle au terme. La plus-value éventuelle du fonds d'investissement dépend, selon une formule établie, de l'évolution d'une ou de plusieurs valeurs sous-jacentes.

Produit dérivé. La 'plus-value' éventuelle dépend de l'évolution d'un indice boursier, l'indice **Ethical Europe Equity Index**, qui est composé de 30 actions européennes, sélectionnées sur base d'une combinaison de critères ESG d'une part ainsi que de critères financiers d'autre part.

Dépôt. Tous les montants nets versés initialement sont mis en dépôt auprès de **BNP Paribas Fortis**. La majeure partie du rendement de ce dépôt fait ensuite l'objet d'investissements en produits dérivés.

Réinvestissement du capital

Afin de profiler le caractère socio-éthique, BNP Paribas Fortis réalise pour les montants totaux versés sur dépôt, des prêts, des investissements ou des participations dans des sociétés, organismes ou projets qui répondent à l'une des caractéristiques suivantes:

1. Ils peuvent être considérés comme socialement innovant.
2. Ils présentent une forte composante sociale et méritent l'appellation "Entrepreneuriat Social" ou "Projet Social".
3. Ils sont fortement axés sur les produits respectueux de l'environnement ou de développement durable.
4. Ils offrent une gamme substantielle de produits ou de services socio-écologiques de premier plan.

Ces critères positifs peuvent être détaillés comme suit:

1. Socialement innovant peut signifier :
 - Travailler à une société démocratique et à l'autogestion, ou
 - Promouvoir l'émancipation des groupes discriminés et la lutte contre l'intolérance, ou
 - La poursuite du développement durable ou
 - Travailler à l'épanouissement personnel.
2. Par 'Investir dans l'Entrepreneuriat Social et les Projets Sociaux' on entend: Ecoles et Universités | Éducation et intégration | Les ateliers protégés et les sociétés liées | Hôpitaux | ONG (Croix-Rouge, Médecins sans frontières, Oxfam) | CPAS | Maisons de retraite, Service flats | Abris | Institutions psychiatriques | Culture | Développement | Octroi de microcrédits | Commerce Équitable | Soins de santé (soins infirmiers, soins palliatifs) | Logement Social | Recherche et développement dans le secteur social.
3. Par produits respectueux de l'environnement ou de développement durable les catégories suivantes sont reprises:

Energie renouvelable et Efficacité énergétique (énergie éolienne, solaire, pompes à chaleur, biomasse, hydraulique, isolation, double vitrage, des maisons passives) | Voitures électriques et hybrides | Traitement et approvisionnement de l'eau | Agriculture durable | Pêches durables | Gestion durable des forêts | Transport collectif et durable | Traitement et recyclage des déchets

4. Une gamme substantielle signifie qu'au moins 50% du chiffre d'affaires provient de produits ou services d'une qualité écologique ou sociale exceptionnelle.

Un indice éthique particulièrement développé

L'indice **Ethical Europe Equity** est développé par **Solactive AG** à la demande de **BNP Paribas** en collaboration avec **Vigeo Eirisⁱⁱ** et **Forum ETHIBEL**. L'indice est composé de 30 actions européennes, sélectionnées sur base de leur performance ESGⁱⁱⁱ et éthique selon une approche 'best in class' ainsi que sur base de critères financiers. La composition de l'indice est revue tous les 3 mois.

Solactive publie tous les ajustements trimestriels après audit et approbation par **Forum ETHIBEL**.^{iv}

Portée du certificat

Rôle de Forum ETHIBEL. **Forum ETHIBEL** agit seulement en tant qu'auditeur et organisme certificateur. Le label Ethibel n'est pas impliqué dans la mission.

Sens et portée. Un certificat ou une déclaration de certification est une preuve écrite, indiquant qu'un produit est conforme aux règles ou normes de qualité auto-imposées par le client.

Mission. Un certificat de **Forum ETHIBEL** fournit des garanties qu'un produit ou instrument financier est conforme aux critères extra-financiers tels qu'indiqués dans le prospectus, dans le cahier des charges ou dans les brochures commerciales.

Fonds d'investissement de la branche 23 concernés et encours total

Cette déclaration certifie les produits suivants :
16 fonds d'assurance émis par AG Insurance en 2014 et 2015:
Smart Invest Bon SRI Europe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster 1, 2, 3
Smart Invest Bon SRI 90 Europe 1, 2

À la date du 31/12/2017 l'encours total est **€ 494.300.000**.

Audit

Forum ETHIBEL a vérifié la conformité des réinvestissements du capital selon les critères décrits, en vue de la production d'un certificat.

Notre examen a été réalisé conformément aux dispositions de l'accord. Dans l'exercice de notre vérification, nous avons pu compter sur les services administratifs d'AG Insurance SA et de BNP Paribas Fortis. Nous avons obtenu toutes les informations supplémentaires requises.

La réservation de l'encours total de **€ 494.300.000** a été réalisée dans les segments suivants* :

- (1) Prêts accordés à des particuliers pour **l'achat ou la construction de maisons Eco**, pour l'installation de panneaux solaires, pour l'isolation, pour un double vitrage, et pour des pompes à chaleur... : **(40,5%)**
- (2) Prêts accordés par le service bancaire public pour des **projets sociaux** (hôpitaux, maisons de repos, ateliers, sociétés de gestion d'habitations sociales, CPAS,...): **(50,3%)**
- (3) Crédits investissement accordés à entreprises pour projets **d'énergie renouvelable**: biogaz, panneaux solaires, pompes à chaleur, éoliennes,... : **(9,1%)**

* Si la somme des pourcentages n'atteint pas 100%, ceci est dû à des différences d'arrondi.

Nous avons veillé à ce qu'il n'y ait aucune double destination ou comptage. Il n'y a par exemple pas d'interférences avec d'autres garanties socio-éthiques au sein de BNP Paribas Fortis.

Conclusion

Nous confirmons que l'encours total de **€ 494.300.000** a été réservé ou réinvesti dans des prêts et investissements en ligne avec les critères socio-éthiques décrits ci-dessus.

Bruxelles, 20 décembre 2018
Forum ETHIBEL asbl



Kenny FREDERICKX,
Directeur



Ro VAN DEN BROECK,
Chargé de Recherche

-
- ⁱ **Forum Ethibel** est une association belge, créée en 1992 et reconnue en tant qu'expert de la notation, du contrôle indépendant et de la certification de produits répondant à des standards éthiques, sociétales, écologiques et de bonne gouvernance. www.forumethibel.org
- ⁱⁱ **Vigeo Eiris** est un expert européen de la performance responsable, fondé en 2002. Vigeo Eiris mesure les performances et les risques des entreprises au regard de six domaines de responsabilité sociale: environnement, droits humains, ressources humaines, engagement sociétal, comportement sur les marchés et gouvernance d'entreprise. www.vigeo-eiris.com
- ⁱⁱⁱ **ESG** est un acronyme qui fait référence aux trois piliers de la « performance durable » d'une organisation, c'est-à-dire dans le domaine Environnemental, Sociétal et de la bonne Gouvernance.
- ^{iv} Les certifications et toute information sont disponibles sur le site web de **Solactive**.
<https://www.solactive.com/indices/?index=DE000SLA5EE6>